

Date maj : 15/02/2024 Domaine : **Sécurité électrique**

Formation non certifiante (pas de code RNCP / RS)

Réalisation des Infrastructures de Recharges de Véhicules Electriques (IRVE) Formation de Niveaux 1, 2

VOTRE FUTURE COMPETENCE:

NOTRE OFFRE DE FORMATION:

Objectifs : aptitudes et compétences visées

Aptitudes et compétences:

- Installer des infrastructures de recharge en AC communicantes installées individuellement ou en grappes, avec pilotage énergétique, avec configuration spécifique pour la communication ou la supervision.
- Comprendre les enjeux de ce marché.
- Identifier les besoins liés aux types de véhicule, à leur exploitation et aux installations électriques des clients
- Identifier les normes, les types d'architectures, connaître les caractéristiques principales des bornes de charge et des prises.
- Identifier les réglementations en vigueur.
- Identifier les exigences de sécurité propres aux infrastructures de recharge de VE.
- Déterminer les composants nécessaires à l'adaptation de l'installation électrique.
- Mettre en oeuvre, tester et mettre en service la borne de recharge.
- Déterminer l'infrastructure nécessaire (déploiement en étoile ou en rocade et le sous-comptage) et les modifications de l'installation électrique.
- Connaître les réglementations propres aux BUP/ERP et aux parkings.
- Choisir la borne adéquate et les accessoires associés.
- Connaître les constituants de base dans le protocole TCP/IP.
- Mettre en oeuvre et paramétrer les bornes de charge communicantes.
- Concevoir une grappe de bornes avec communication embarquée.
- Savoir paramétrer un gestionnaire de bornes.
- Elaborer les documents nécessaires à l'obtention de la conformité par un bureau de contrôle.

Méthodes mobilisées, modalités d'évaluation :

Méthodes mobilisées : Une formation professionnelle qui privilégie l'approche métier.

Modalités d'évaluation : Test théorique et pratique

Types de structures concernées :

Société de maintenance ou d'électricité

Poursuite de Formation :

Notre offre de formations vous permettra de développer des compétences complémentaires – nous consulter.

Accessibilité aux personnes porteuses de Handicap :

Tous les sites sont accessibles Le parcours pédagogique peut être individualisé sur étude avec le référent handicap.

Public visé:

Installateur électricien, exploitant.

Prérequis:

Connaissances en électricité.

Avoir de bonnes connaissances en réseau et environnement informatique.

Appréhender le dimensionnement et le calcul des installations électriques.

Niveau d'étude : Niveau d'étude : CAP / Bac Pro électriciens ou autodidactes avec expériences

Evaluation des acquis à l'entrée de la formation.

Savoir lire, écrire et parler le français (formation adaptée possible sous condition).

Être âgé de plus de 18 ans.

Validation de la formation :

Certificat de réalisation et attestation de réussite en cas de note ≥ 14/20

Validation des acquis de l'expérience (VAE) :

Pas de VAE pour cette formation

Durée : 21 heures en centre de formation

Modalités et délai d'accès :

Modalités: accès à la formation après validation des prérequis (bulletin d'inscription de l'employeur)

Date de démarrage: Voir calendrier (disponible sur demande)

Délai d'accès : selon validation du financeur

Inscription : fccirfim@reunion.cci.fr

Tarifs: 1400€ TTC

LIEU ET CONTACT:

Filière Technique
Pôle Formation Ouest CIRFIM
31 Avenue Raymond Mondon 97420 Le Port
0262 43 51 12 fccirfim@reunion.cci.fr

Informations complémentaires et indicateurs de résultats sur le site internet : www.reunion.cci.fr



Maintenances préventives et curatives (Niveau 1 et 2 des bornes AC) sur une IRVE

PROGRAMME SYNTHETIQUE DE FORMATION

- 1) Tour de table (30 min)
- Présentation,
- Déroulé de la formation,
- Questionnaire de prérequis.
- 2) Introduction (30 min)
- Electromobilité et enjeux
- Le marché (VE et IRVE)
- Contexte : Privé,
- Bonus écologique, subvention programme ADVENIR, crédits d'impôts
- 3) Caractéristiques principales des bornes de charge Méthodologie d'évaluation et de contrôle de et de véhicules - (1 h)
- Définition
- Types et puissances de recharge
- Typologies d'infrastructures actuelles (Bornes et coffrets)
- Types d'usage des IRVE
- Impact de la charge sur le réseau
- Modes de charge (1 à 3) et types de prise
- Les moyens de contrôle d'accès au point de charge (Technologies RFID)
- 4) Infrastructure dans son contexte normatif et réglementaire - (1 h)
- NF C 14-100
- NF C 15-100
- UTE C 15-722
- IEC 61 851-1
- IEC 62 196-2
- 5) Présentation des différents matériels disponibles - Points de connexion
- (1 h)
- Choix de la solution adaptée au besoin du client (type de bornes et équipements)
- Aspects techniques (Génie civil, fonctionnels et électriques)
- Adaptation de l'installation électrique existante (matériels, raccordements)
- Contrôle puis mise en service de l'installation (Fiches d'autocontrôle)

- 7) Mise en service des bornes chez les clients (45
- 8) Tester et faire la recette de l'installation (45 min)
- 9) Paramétrage du contrôle d'accès au travers des interfaces disponibles - (30 min)
- Présentation du contrôle d'accès au point de charge au travers de la gestion des badges RFID
- 10) Prise en compte des besoins du client (2 h)
- Les contraintes à prendre en compte
- l'installation électrique du site.
- 11) Conception d'une infrastructure d'une ou de plusieurs bornes communicantes - (4 h)
- Mise en oeuvre de la communication locale et/ou distante avec l'opérateur de charge
- Constituant du protocole TCP/IP
- Présentation du pilotage énergétique et les différentes solutions.
- Présentation d'une structure de câblage communicante.
- Présentation du paramétrage d'un gestionnaire de bornes.
- 12) Etude de cas comprenant au minimum (7 h)
- Création d'une IRVE
- Définition de la nomenclature produits, implantation sur le schéma unifilaire
- Choix des composants de l'installation
- Dispositifs de protection
- Gestion de l'énergie
- 6) Adaptation de l'installation électrique chez le client- Solutions de pilotage
 - 13) Contrôle des connaissances (1 h)
 - Evaluation des acquis à la fin de la formation

POINTS FORTS:

- Formation permettant l'acquisition de diverses compétences rapidement mobilisables en entreprise.
- Cette formation est dispensée avec toute l'expertise de la CCI Réunion : 7 sites de formation sur l'île, une offre très large qui permet d'apporter une solution Formation à vos besoins en Compétences.
- Le CIRFIM est le seul centre de l'océan Indien agréé par le Comité National des Travaux Sous Tension ouvrage et par l'organisme des travaux sous tension sur les installations électriques (ORG TST-IE)